Hauts-de-France, Nord
Thun-Saint-Amand
rue Jean-Baptiste-Lebas

Ecole primaire et mairie de Thun-Saint-Amand

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004321
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008
Cadre de l'étude : inventaire topographique PNR Scarpe-Escaut
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école primaire
Parties constituantes non étudiées : logement

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2007, A, 1824

Historique

Pour répondre aux besoins d'une population en augmentation, une mairie-école est construite en 1923. Elle comprend salles de classe, logement de l#'instituteur et locaux de la mairie. En 1930, l'école, alors école de garçons, est agrandie par la construction d'#une salle de classe supplémentaire. Les travaux sont dirigés par l#'architecte Fernand Baud.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Période(s) secondaire(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1923 (daté par source), 1930 (daté par source)

Description

A l#'origine, l#'ensemble des bâtiments est conçu pour être construit en briques maçonnées au mortier de chaux hydraulique, avec des joints creux, de type hollandais et dagués. Les pierres utilisées pour les soubassements, linteaux des ouvertures et seuils des portes, tant pour la mairie que pour le logement de l'#instituteur, sont des pierres bleues de Soignies (Belgique). Des moellons en pierre de Tournai sont également utilisés pour la mise en oeuvre de la façade principale de la mairie. Charpente et chéneaux sont en sapin rouge. La mairie et l#'ancien logement de l#instituteur forment un seul corps de bâtiment, tandis que l#'école est construite en fond de parcelle, formant un L avec le préau. La mairie, en rez-de-chaussée, se compose de quatre travées d'#ouvertures avec des fenêtres en arc en plein cintre. Un cordon (au niveau des piédroits des baies) et une corniche en pierre bleue courent le long de la façade principale. La partie supérieure de la façade a sans doute été modifiée après sa construction, et est agrémentée d#une haute balustre en briques (malheureusement largement rejointoyée au ciment). Le bâtiment est couvert d#un toit en demi-croupe, en tuile mécanique. L#'ancien logement de l#instituteur (servant actuellement de maison) s'#élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage). Sa façade principale, ordonnancée, se compose de trois travées de fenêtres, et d#une travée sur un pan de mur coupé. Les ouvertures, de forme rectangulaire, sont pourvues de linteaux en pierre de bleue de Soignies. Le soubassement est également en pierre de Soignies. Un léger décor agrémente la façade : des tables disposées en bandeau délimitant le rez-de-chaussée de l'#étage dont les briques forment des losanges posés sur la pointe, une corniche à ressauts en briques, des pilastres, en briques également, encadrant la façade et un chéneau de bois peint en blanc, soulignant le toit. L#'ensemble de la façade a été recouverte d#un léger badigeon de couleur rouge. Les joints, rouges également, ont été tirés à la pointe et peints en blanc, donnant ainsi l#illusion d#un appareillage de brique parfaitement calibré. Le bâtiment est couvert d#un toit en croupe, en tuiles mécaniques neuves. Les documents d'#archives donnent des informations quant aux matériaux mis en #oeuvre

lors de ces travaux. Sont ainsi utilisés pour les fondations des briques de Couties (fabriquées à Coutiches avec la terre argileuse locale ?) hourdées au mortier de ciment et de sable de rivière. Pour les murs, l#'appareillage consiste en une alternance de briques en panneresses et boutisses. De la pierre de Soignies, en provenance de Belgique, est utilisée pour les cordons en façade, les seuils des portes et le soubassement. Les appuis des fenêtres sont prévus en marbre noir de Flandre. Les menuiseries des ouvertures sont en sapin. Pour les volumes intérieurs, le sol est carrelé de carreaux ciment, posés à l'#aide d#un mortier de même matériau. Pour les enduits, deux types distincts sont prévus : les plafonds en lattis de chêne sont recouverts de deux couches de mortier d'#argile, et d#une troisième composée de mortier de chaux de Tournai et de bourre grise. Les murs sont également recouverts de deux couches au mortier de sable et de chaux grasse, la troisième étant dressée au mortier de chaux et bourre grise. La toiture, en demi-croupe, repose sur une charpente en sapin rouge. Elle se compose de tuiles rouges, les arêtières et faîtières étant vernissées, posées au mortier de chaux hydraulique.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Plan : plan rectangulaire régulier
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à deux pans ; demi-croupe

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations

Vue générale de l'actuelle mairie - précédé du monument aux morts - et l'ancien logement d'instituteur, depuis la rue.
Phot. Hubert Bouvet
IVR31_20105900125NUCA

Vue générale d'une salle de classe et le préau.
Phot. Hubert Bouvet
IVR31_20105900126NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Thun-Saint-Amand (IA59004320) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Thun-Saint-Amand
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Véronique Baud
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

Vue générale de l'actuelle mairie - précédé du monument aux morts - et l'ancien logement d'instituteur, depuis la rue.

IVR31_20105900125NUCA
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale d'une salle de classe et le préau.

IVR31_20105900126NUCA
Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet
Date de prise de vue : 2010
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation